



**LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
RECHERCHE**

**UN STAGIAIRE CHARGE DE PREVENTION DES RISQUES  
PROFESSIONNELS (H/F)**

Rattaché à l'Assistant prévention de la Collectivité, et travaillant en lien avec la Directrice des Ressources humaines, vous participez à la mise en œuvre des actions de prévention des risques professionnels fixées en collaboration avec le CHSCT.

**Missions :**

En lien direct avec l'Assistant prévention et l'ensemble des services de la collectivité :

- Mettre à jour le document unique en prenant en considération l'évolution vers la Commune nouvelle ;
- Finaliser l'évaluation des risques chimiques ;
- Mettre en œuvre les actions de prévention dans le cadre du document unique et du programme annuel de prévention des risques ;
- Mettre en place une procédure de gestion et de contrôle des Equipements de Protection Individuelle (EPI) ;
- Participer à la mise en place du réseau prévention au sein des services de la Ville ;
- Participer à l'analyse des accidents du travail ;
- Suivre les registres Santé et Sécurité au Travail (SST).

**Profil :**

Etudiant en Licence ou Master spécialisé en prévention des risques professionnels, vous possédez de bonnes capacités d'analyse et de synthèse. Vous maîtrisez les règles en matière d'environnement et relatives à la santé et à la sécurité au travail. Rigoureux et organisé, vous êtes aussi discret et force de proposition. Vos qualités relationnelles vous permettent de travailler en transversalité, avec tout type d'interlocuteurs et de transmettre une véritable culture de la sécurité. Vous avez une bonne maîtrise des outils bureautiques.

**Durée du stage :**

Stage de 4 à 6 mois à partir de mars 2020.

**Conditions :**

Stage avec convention obligatoire.

Gratification selon la réglementation et prise en charge des frais de transports en commun à hauteur de 50%.

Les candidatures (CV + lettre de motivation) doivent être adressées par mél :

A l'attention de Monsieur le Maire

**recrutement+stagiaireprevention@saintgermainenlaye.fr**